

COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

Collecte printanière de résidus domestiques dangereux !

Saint-Hyacinthe, le jeudi 2 avril 2015 – Les citoyens sont de plus en plus sensibles à une gestion écologique de leurs matières résiduelles et le succès de la collecte à trois voies le démontre très bien. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination de nos lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique liés à l'enfouissement des résidus domestiques dangereux (RDD). Leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux et il est important de les gérer comme tels.

Les RDD sont principalement constitués de **peintures, huiles usées, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, filtres à l'huile, piles rechargeables ou non, batteries, combustibles, aérosols, produits pharmaceutiques, médicaments et bien plus.**

Chaque printemps est une occasion en or pour effectuer le grand ménage du sous-sol, du garage ou de la remise et c'est pourquoi la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains organise, encore cette année, une collecte printanière des RDD.

Vous pouvez également profiter de cette occasion pour faire un petit ménage des médicaments périmés, des résidus de peinture et des autres produits dangereux et vous présenter devant le stade L.-P.-Gaucher à **Saint-Hyacinthe, samedi le 23 mai**, entre 8h30 et 16h30 afin d'en disposer sans risque pour l'environnement.

***** RÉSIDUS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES *****

Pour une troisième année, vous pourrez également y apporter vos équipements informatiques ou électroniques désuets afin que ceux-ci soient pris en charge par une firme spécialisée
(Maximum de 3 écrans par citoyen)

Vous êtes invités à mettre de côté vos résidus dangereux dès maintenant et à profiter de ce **service gratuit offert aux citoyens des municipalités membres de la Régie**. Une preuve de résidence sera requise lors de l'arrivée sur les lieux et il va de soi que seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques seront acceptés. **Aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.**